

## **Etude dimension métropolitaine des Halles**

### **Concertation avec les membres de la société civile et associations du GTT Métropole Phase 3 de l'étude : modalités opérationnelles des propositions de programmation Le 17 juin 2010. Compte-rendu établi par Ville Ouverte.**

Gwenaëlle d'Aboville (Ville Ouverte) introduit la réunion. Cette réunion suit le comité technique de phase 3 qui s'est déroulé la veille. Les documents présentés et la présentation les accompagnant sont strictement identiques. Véronique Granger (agence Pro-développement) assure la présentation. Mary Senkeomanivane (Ville de Paris, chef de projet métropole à la mission les Halles) rend compte des remarques et évolutions intervenues suite aux interventions des membres du comité technique. Le 22 juin 2010, le comité de pilotage réunira les élus qui se positionneront par rapport à ces propositions, qui peuvent encore intégrer les remarques des membres de la concertation.

*Le présent compte-rendu ne reprend pas l'exposé de Véronique Granger, déjà détaillé dans les fiches de présentation des propositions communiquées à chacun des participants. Les remarques sont retranscrites de manière thématique, proposition par proposition.*

#### **Proposition 1 : Des toilettes publiques de qualité et « socialement accessibles »**

*Mary Senkeomanivane* précise que la RATP a exprimé un accord de principe pour l'intégration des toilettes publiques au pôle transport, et a d'ores et déjà réservé les espaces nécessaires dans la galerie latérale. Ce service est donc intégré aux documents de travail, mais son mode d'exploitation reste à discuter. En effet, la date de livraison du pôle est trop lointaine pour que d'éventuels scénarii d'exploitation puissent s'avérer opérationnels.

En réponse à une question, on précise que la galerie se situe en bas du futur escalator Marguerite de Navarre, avant la zone payante de la RATP. Elle est donc accessible sans ticket. Les toilettes seront donc accessibles aux voyageurs, dans la mesure où les titres de transport ont un temps de validité défini, et non un nombre limité d'entrées et sorties. Un participant remarque que peu de gens connaissent l'existence de ce temps de validité des tickets.

*André Laborde* (GIE des commerçants) s'interroge sur les restrictions de la mission. Pourquoi n'est-il question des toilettes publiques que dans le pôle transports ? La question des services mérite d'être pensée à l'échelle de l'ensemble des Halles. *Régis Clergue-Duval* (Glob'Halles) s'accorde sur la nécessité d'élargir la perspective au-delà de la zone de transport.

*Véronique Granger* explique que c'est dans le pôle transport que cette adaptation de service s'est avérée prioritaire. Les toilettes initialement prévues par la RATP offraient un service très insuffisant. Elles étaient en trop faible nombre et réparties en plusieurs localisations qui les rendaient difficilement accessibles. Ces problèmes ne se posent pas ailleurs : des toilettes gratuites existent dans l'espace public, les espaces gérés par Unibail comprennent des toilettes, et d'autres sont prévues dans le jardin.

*Mary Senkeomanivane* souligne que la programmation doit faire face à des contraintes. La ville souhaitait l'existence de toilettes dans la Canopée, mais la préfecture de police l'interdit.

*Régis Clergue-Duval* revient sur la question du statut de ces toilettes. Il faut conserver l'idée d'une conception les associant à la gare. L'exploitation devrait être confiée à la RATP, en tant que service public métropolitain. Sa gestion par un commerce seul, tel une pharmacie, risque d'être moins pérenne, car ce commerce serait susceptible d'évoluer. L'exploitation par un groupement de commerces

comprendrait moins de risques. Par ailleurs, si l'on voulait effectivement étendre ce service au-delà du pôle transport, il reviendrait à Unibail de proposer des surfaces financièrement accessibles pour l'accueillir.

*Gilles Pourbaix (Accomplir)* souligne qu'Unibail ne devrait pas être considéré comme le gestionnaire évident des commerces de la galerie latérale : les nouveaux espaces commerciaux pourraient faire l'objet d'un appel d'offre.

## **Proposition 2 : une bibliothèque d'échange métropolitaine**

*Mary Senkeomanivane* précise que lors du comité technique, la RATP a rappelé que le règlement s'appliquant aux établissements recevant du public (ERP) interdit la présence de bibliothèques au-delà de 6 mètres sous terre, pour des raisons de sécurité incendie. Ainsi, on ne peut pas à proprement parler prévoir de bibliothèque dans le pôle transport.

*Gilles Pourbaix* fait part de son étonnement devant ce règlement. Un système d'échange de livres a déjà existé dans le métro : la fédération Léo Lagrange utilisait alors les guérites de la RATP pour y stocker les ouvrages. Comment se fait-il que les Relais H échappent à cette réglementation ?

*Véronique Granger* partage cet étonnement. La question va être creusée.

Pour ces raisons sémantiques, précise *Gwenaëlle d'Aboville*, le terme de bibliothèque disparaîtra de tous les documents. Il ne s'agit pas d'une modification du projet mais d'une adaptation du vocabulaire à la réglementation.

*Mary Senkeomanivane* remarque qu'il faut prendre en compte l'évolution rapide des pratiques de lecture. Sans prévoir une disparition du livre papier à l'horizon 2016, l'idée de bibliothèque d'échange peut tout de même être amenée à évoluer. A ce stade, il est prématuré de se prononcer sur son fonctionnement. La RATP a réservé un espace pour un service de lecture, et l'on réfléchit au rôle que pourrait jouer le support numérique. De nombreuses possibilités restent ouvertes.

*Régis Clergue-Duval* suggère de mettre en place un « relais B », qui serait lié aux bibliothèques de Paris. Il permettrait de déposer des livres, voire d'en emprunter sur commande et constituerait un complément au réseau des bibliothèques parisiennes. Un tel service aurait un effet de vitrine. Le système d'échange de livres pourrait être mis en place à la surface également, il ferait intervenir les associations, et peut-être des libraires du quartier.

*Gilles Pourbaix*. Il faut prendre garde que la création de cet espace consacré à la lecture ne se fasse pas au détriment de la bibliothèque de prêt. Celle-ci doit conserver au moins la même surface que celle dont elle bénéficie actuellement avec le site La Fontaine.

*Mary Senkeomanivane* répond que la réflexion porte bien sur une offre parallèle à celle des bibliothèques, sans lien avec le réseau des bibliothèques parisiennes. Mais la remarque touche un point important : pour que le système soit attractif, il faut un stock suffisant et intéressant, confirme *Véronique Granger*. Peut-être faut-il cesser de se focaliser sur Paris et penser aux bibliothèques départementales de prêt par exemple. L'idée du relais pourrait préfigurer un réseau qui serait également présent dans les gares SNCF. Il y a deux solutions : soit une association s'empare de l'idée et la réalise, sans attendre la livraison des Halles, soit se met en place un système plus organisé, associant les bibliothèques.

### **Proposition 3. Un kiosque informationnel**

*André Laborde* fait remarquer que l'espace existant aujourd'hui sur la terrasse du -1 du Forum des Halles accueille régulièrement des animations organisées par le GIE des commerçants (« Les Terrasses de l'été » par exemple). Le futur espace de la terrasse du -1 de la Canopée pouvant être assimilé à la terrasse actuelle, il lui semblait assez naturel que le GIE puisse continuer à y programmer des animations. Est-il prévu que le kiosque et ces animations cohabitent ? Existe-t-il des emplacements alternatifs pour ce kiosque ? De plus, puisque l'espace commercial sera fermé la nuit, comment ce kiosque pourra-t-il avoir des horaires plus étendus ?

*Régis Clergue-Duval*. L'implantation de ce kiosque est judicieuse, mais il pourrait être mieux intégré à l'architecture de la Canopée. Il faudrait en faire non pas un simple kiosque mais un lieu précis. La pointe de la Canopée située à l'angle des rues Lescot et Berger offrirait une bonne visibilité.

*Mary Senkeomanivane* précise qu'il s'agirait avec ce kiosque d'un espace d'intérêt partagé. Le comité régional du tourisme s'est déclaré intéressé par le portage du projet, ce qui est pertinent dans la mesure où il s'agit d'un acteur supra-parisien et généraliste. Ainsi, les agents de ce kiosque auraient un même statut et seraient détenteurs d'informations non sectorisées. Il a également été proposé en comité technique que dans le cadre du plurilinguisme souhaité pour les futurs agents du kiosque, la langue des signes soit également intégrée.

Par ailleurs, la RATP travaille sur une base de données, Ocarina, qui intègre des informations autres que celles liées aux déplacements : c'est là un outil qui offrira une information polyvalente. Concernant les horaires, la RATP mettrait en place une station d'information en surface, dans un bus situé sur l'avenue Victoria. Elle serait ouverte la nuit durant les heures de fermeture du kiosque.

Il faut conserver l'inspiration citoyenne du projet insiste *Régis Clergue-Duval*.

*Bruno René-Bazin* (association La Clairière). Le tourisme ne doit pas occulter les autres thèmes du kiosque. Les informations délivrées par le kiosque devraient notamment concerner les associations métropolitaines, qui ont besoin de s'exprimer.

*Véronique Granger* répond que la présence du comité régional du tourisme peut faire craindre, en effet, une prépondérance du tourisme, mais dédoubler l'offre d'information serait en contradiction avec l'esprit du projet. Il y a aujourd'hui un décalage entre l'offre des offices du tourisme et les attentes du public. Le tourisme urbain concerne souvent les habitants d'un territoire, qui deviennent « touristes » le temps d'une découverte.

### **Proposition 4. Promotion de l'offre culturelle et du patrimoine métropolitains**

*Mary Senkeomanivane*. En comité technique, l'idée d'une promotion du patrimoine francilien au cœur des Halles a été bien reçue, et la direction des affaires culturelles a souligné les effets induits par une telle initiative : elle permettrait un élargissement du public, favoriserait le développement économique ainsi que la mise en réseau des acteurs culturels. Mais sans attendre la livraison des Halles, il serait tout à fait possible de mener une expérimentation dès maintenant avec les établissements volontaires pour participer.

*Alain Le Garrec* (conseil de quartier des Halles) confirme que l'absence d'informations est un des défauts majeurs du forum et que la promotion du patrimoine devrait constituer un objectif immédiat, y compris durant les travaux. Par son décalage avec l'atmosphère de chantier, cette information prendrait un caractère original et attrayant. Des centaines de mètres de palissades de chantier seront disponibles, profitons-en !

Pour *Virginie Berquin* de l'association Chandanse des sourds, la centralisation de l'actualité culturelle correspond aussi à un besoin des personnes sourdes, pour qui les Halles sont déjà un pôle de centralité. Les locaux obtenus par l'association doivent permettre de répondre à ce besoin d'information, et peut-être aussi de lier des partenariats entre des manifestations s'adressant aussi bien aux personnes sourdes qu'aux autres. Peut-on imaginer une fête de la musique avec des animations s'adressant aux sourds et aux personnes qui entendent ? Le foyer des cultures urbaines, situé au nord de la Canopée, a vocation à être un lieu de mixité. Il pourrait notamment être ouvert aux sourds, remarque *Alain Le Garrec*.

*Mary Senkeomanivane* précise que, à terme, la gestion de l'information sur l'ensemble des actions culturelles des différents équipements sera prise en charge par un acteur ad-hoc, l'Office culturel. La Canopée ne sera pas constituée de boîtes isolées les unes des autres, les équipements sont voués à échanger.

*Alain Le Garrec* estime qu'il faudrait ainsi intégrer le gymnase à ce réseau des actions culturelles, où se pratique de la danse sportive par exemple. Des acteurs tels que la Fnac peuvent aussi soutenir efficacement certaines actions.

### **Proposition 5. Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'accompagnement à la mise en place d'un dispositif de prévention et de médiation sur le site des Halles**

*Mary Senkeomanivane*. Le principe d'un travail sur la prévention et la sûreté a été validé lors du précédent comité de pilotage. Une aide à la maîtrise d'ouvrage sera recrutée, le marché devant être notifié à la fin du mois de juin 2010. Sa mission durera 12 mois et portera sur la question du sentiment d'insécurité, fortement exprimé lors des études. Le travail sera fondé sur une connaissance des acteurs existants, qu'il s'agisse de la police, de la direction de la prévention et de la protection, ou des associations. Ce bilan de l'existant viserait à mieux coordonner les acteurs, et à donner ainsi les moyens à chacun d'une approche globale et partagée, plus efficace. Le cahier des charges comporte des questions et définit un public : les personnes qui fréquentent les Halles. Il intègre ainsi toutes les échelles, aussi bien locale que métropolitaine.

#### **Questions annexes**

*Que se passera-t-il la nuit ? La Canopée sera-t-elle fermée ? Des grilles sont-elles prévues ? Possibles ?*

Les discussions techniques ne sont pas tranchées. La réponse ne peut être apportée dans le cadre de cette réunion.

*A-t-on déjà évoqué la possibilité de services en lien avec les aéroports, telle la possibilité de procéder à un pré-enregistrement depuis les Halles ?*

Ce lien avec les aéroports a été pensé à travers différents services, avec l'accueil multilingue, le kiosque d'information, la station de veille aux horaires étendus ou les toilettes, répond *Véronique Granger*. Mais le pré-enregistrement est très complexe à mettre en place hors des aéroports, et n'est pas envisageable ici. L'existence d'une consigne aurait également été souhaitable, mais elle n'est pas compatible avec le plan Vigipirate. Les bagages sont le problème récurrent du tourisme urbain. Un bureau de change aurait également sa place parmi les services du forum.

## Conclusion

Les différentes modifications et remarques abordées lors de la présente réunion seront intégrées aux fiches des propositions de Pro-développement, et seront présentées mardi en comité de pilotage. Une réunion de bilan de la concertation, portant sur les modalités du travail mené, aura lieu le 30 juin.

**Le prochain RDV : le 30 juin 2010 à 18h30 à l'Hôtel de Ville, 5 rue Lobau.**

pour établir le bilan des modalités de concertation associées à cette étude.

La réunion sera présidée par Pierre Mansat, adjoint au maire de Paris en charge de *Paris-Métropole* et des coopérations territoriales.

## Participants

Régis Clergue-Duval, Glob'Halles  
André Laborde, GIE du Forum des Halles  
Bruno René-Bazin, Association La Clairière  
Gilles Pourbaix, Accomplir  
Alain Le Garrec, conseil de quartier des Halles.  
Hélène Audrerie, participante à l'enquête BVA.  
Fanny Corderoy du Tiers, Chandanse des Sourds  
Virginie Berquin, Chandanse des Sourds  
autre membre de Chandanse des Sourds  
Madame Drozo, CCIP  
Camille Gardesse, IUP  
Mary Senkeomanivane, Ville de Paris, Mission Les Halles  
Véronique Granger, Pro-développement  
Memia Belkaïd, Pro-développement  
Samuel Poisson, Ville Ouverte  
Gwenaëlle d'Aboville, Ville Ouverte